

Le BTS Audiovisuel fait partie des formations du Lycée des métiers de l'audiovisuel et du design, Léonard de Vinci.

Nous formons cinquante étudiants par année, répartis en cinq options (dix par option):

- Gestion de la production
- Technique d'ingénierie et exploitation des supports
- Métiers de l'image
- Montage et post-production
- Métiers du son

Ces options recouvrent les principaux métiers techniques de l'audiovisuel et les préparent au diplôme (bac+2).

Nous avons mis en place cette formation dès sa création, en 1984. Forte de cette expérience, la formation, soutenue par la région Rhône-Alpes, est équipée des moyens techniques les plus performants pour préparer les étudiants aux nouveaux métiers de l'audiovisuel, et ainsi répondre aux attentes des professionnels.

Notre équipe, constituée de vingt personnes, (enseignants et intervenants issus du milieu professionnel), assure l'encadrement pédagogique des étudiants.

- Suivre [l'actualité du BTS sur Facebook \(BTS audiovisuel de Villefontaine\)](#)

MÉTIERS DU SON

OBJECTIFS

- devenir sonorisateur d'évènements (concerts, spectacles), régisseur son en studio.
- monter une bande sonore.
- illustrer avec des sons un document audiovisuel.
- assurer la prise de son d'un film.
- mixer les sons d'un spectacle, d'un concert.

APTITUDES REQUISES

Vous avez une bonne oreille. Vous avez une bonne connaissance musicale. Vous pratiquez un instrument de musique (dans une structure du type école de musique, professeur privé etc...). Vous vous intéressez au traitement informatique du son. Vous avez un esprit d'initiative, de bonnes capacités d'organisation, de la mobilité, de la disponibilité et le sens des contacts et des relations humaines.

CONDITIONS D'ADMISSION

[Voir « Candidature »](#)

ORGANISATION DES ETUDES

Environ 35 heures de cours et TP hebdomadaires comprenant :

- une culture générale approfondie et orientée sur le son.
- un anglais technique et parlé adapté à la profession.
- de sérieuses bases scientifiques et techniques afin de maîtriser vos outils.
- des exercices de mise en application fréquemment encadrés par des professionnels
- deux stages de 5 semaines en entreprise.